

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Éloi

Aux Contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général / secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le quatrième jour du mois de novembre 2024, il y aura dépôt au conseil municipal du rapport financier corrigé pour l'année se terminant au 31 décembre 2023.

DONNÉ à Saint-Éloi ce vingt-quatrième jour d'octobre 2024.

Certificat de publication d'un avis public

Province de Québec,  
Municipalité de Saint-Éloi

Je, soussignée, Annie Roussel, (greffière-trésorière/directrice générale) résidant dans la paroisse de Saint-Éloi (ou le canton de \_\_\_\_\_), certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public d'autre part (ou annexe aux présentes), en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : (Bureau municipal et site internet).

En foi de quoi je donne ce certificat, ce vingt-quatrième jour du mois d'octobre 2024.

*Annie Roussel, Directrice générale*  
Directrice-générale /Greffière-trésorière